Aubenas, le 04 septembre 2017

Monsieur le Directeur Académique
Place André Malraux
BP 627
07006 PRIVAS CEDEX

Objet : sujets et questions diverses de l'Unsa pour les instances du 5 septembre

Monsieur le Directeur Académique,

J'ai l'honneur de vous présenter les questions diverses qui seront posées demain dans les instances ardéchoises de demain 5 septembre. Nous nous excusons des délais contraints de ces éléments qui sont liés aux conditions de rentrée.

Au CTSD de demain matin nous souhaiterions aborder les situations des écoles de Genestelle et Aubignas dont les effectifs nous amènent à demander la réflexion et des discussions quant à une ouverture de poste.

Au CTSD de demain matin également, nous souhaiterions aborder la question des contrats aidés dans le département. Au delà du traitement brutal de ces personnels que nous ne pouvons accepter, le redéploiement ou la disparition de leur contrat impactent grandement certaines communes et écoles du département. Les remontées des situations bloquées ou de services impactés ou désorganisés sur le terrain en ce jour de rentrée sont fortes.

- Un bilan des communes (et par ricochet des écoles) impactées peu-il être mené ?
- Peut on dresser la liste des écoles bénéficiant encore d'EVS ?
- Combien de contrat d'EVS ont été supprimés cet élé ?
- Combien de contrats d'AESH ont été supprimés cet été ?
- Combien de contrats d'AESH ont été modifiés cet été ?
- Combien d'enfants avec une notification MDPH d'accompagnement par un AESH restent sans AESH à leur coté dans le département ?

A la CAPD de mardi 05 septembre après midi, nous souhaitons revenir sur la situation de stagiaires en 2016-2017 qui ont formulé la demande de ne pas bénéficier de l'IFF, mais d'être indemnisé(e)s sous le régime du décret de 2006.

- Sur les 9 dossiers déposés, combien ont été déboutés au prétexte de la limite des 50 km invoquée par l'administration ?
- Sur les demandes approuvées par l'administration au delà de cette limite des 50 km, combien de personnels ont déjà touché leurs indemnités ?

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en l'expression de mes salutations respectueuses.

François LAPPE
Secrétaire départemental

Unsa Education de l'Ardèche – 13 rue F. Valleton - BP 20214 – 07206 AUBENAS Cedex
Tél/fax 04-75-35-58-83 Courriel 07@unsa-education.org